Saint-Brieuc

Logements collectifs : informer avant le permis de construire

Un dialogue avec les riverains sur les orientations architecturales, l'environnement immédiat et le calendrier prévisionnel d'un projet de logements collectifs.



Visuel issu de la fiche de référence.

Le contexte

À Saint-Brieuc, le projet concerne des logements collectifs. La démarche se situe avant le dépôt du permis de construire et vise à rendre les intentions du projet compréhensibles pour les riverains. Les échanges portent à la fois sur son inscription dans le territoire communal, les orientations architecturales, les effets sur l'environnement immédiat et les étapes prévisionnelles du chantier.

Les objectifs du dialogue

- Présenter le territoire concerné et les grandes orientations du projet.
- Échanger sur les orientations architecturales.
- Recueillir les attentes et les interrogations sur les impacts du projet et le chantier.

Les repères de la mission

Acteurs : Kaufman & Broad · ADA architecture · Empreintes Citoyennes

Saint-Brieuc - Logements collectifs : informer avant le permis de construire

La démarche en action

01 **Formulaire en ligne**

Un formulaire recueille les premières questions et les avis des riverains en amont de l’obtention du permis de construire.

02 **Soirée de projet**

Un temps de présentation et d’échange réunit les riverains autour du projet. Il permet d’aborder les intentions architecturales et les questions liées à leur cadre de vie.

03 **Restitution**

Les enseignements et les suites de la démarche sont partagés. La fiche cite l’information sur le projet, les échanges avec les riverains et la restitution comme supports du dialogue, sans détailler de décision finale.

Les sujets du dialogue

Logements collectifs · Architecture · Information préalable · Chantier

Retrouver cette référence en ligne

La fiche, les démarches associées et un accès pour échanger sur votre projet.

empreintes-citoyennes.fr/realisations/saint-brieuc-logements-collectifs/